

Préparation à l'habilitation électrique – Personnel non électricien



PRÉSENTIEL

TRONC COMMUN

Distinction des grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
Nom et limites des différents domaines de tension, appartenance des matériels à leur domaine de tension
Identification des zones d'environnement et de leurs limites
Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation
Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée)
Équipements de protection collective et individuelle
Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
Conduite à tenir en cas d'accident corporel
Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

MODULE BE MANŒUVRE D'EXPLOITATION - MANŒUVRES EN BASSE TENSION

Reconnaissance des matériels électriques des domaines de la basse et de la très basse tensions
Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés
Limites de l'habilitation « BE Manœuvre » : Autorisations et interdictions – Réalisation des manœuvres
Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires, Respect des instructions données, Compte-rendu de l'activité
Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres de consignation : Respect des instructions de sécurité par tout le personnel, Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

MODULE BS - INTERVENTIONS BT ÉLÉMENTAIRES

Les interventions BT élémentaires et les limites de leur domaine
Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires, Respect des instructions données, Compte-rendu de l'activité
Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (identification, vérification et utilisation)
Séquences de la mise en sécurité d'un circuit : Mise hors tension pour son propre compte, Vérification d'absence de tension, Remise sous tension
Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT : Délimitation et signalement des zones d'intervention BT, Respect des règles et instructions de sécurité
Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires
Préparation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement
Procédure de raccordement : Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension - Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

MODULE BE MESURAGE BE VÉRIFICATION - MESURAGES ET VÉRIFICATIONS EN BASSE TENSION

Fonctions des matériels électriques en basse et très basse tensions
Rôle du chargé d'exploitation électrique : - Identification et échange des informations nécessaires - Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique - Compte-rendu de son activité
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux mesurages et/ou aux vérifications (identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage)
Rédaction des documents applicables dans le cadre des mesurages et/ou des vérifications, et autres documents associés (autorisations de travail, instructions de sécurité...)
Mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification : - Organisation, délimitation et signalement de la zone de travail - Respect des procédures de mesurage et/ou de vérification - Identification des ouvrages ou des installations et des zones d'environnement objets des mesurages et/ou des vérifications - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expertise technique, leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques et leur capacité d'animation,...

CHOIX DE MODALITE DE FORMATION

Présentiel : Inter (dans nos centres ou chez nos partenaires), Intra (dans nos centres ou chez le client)

Tarif Intra : à nous consulter

OBJECTIFS

Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique
Intégrer la prévention dans l'organisation du travail
Mettre en œuvre la prévention et les instructions de l'employeur
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale,
Être qualifié en électricité pour les opérations visées par ce programme
Comprendre les instructions de sécurité

PUBLIC

Chargé d'intervention élémentaire (BS) : Personne assurant des interventions en très basse ou en basse tension.
Chargé d'opérations spécifiques (BE Mesurage) : Personne chargée de diriger ou d'effectuer des mesurages sur des installations électriques
Chargé d'opérations spécifiques (BE Vérification) : Personne chargée de diriger ou d'effectuer des vérifications
Chargé d'opérations spécifiques (BE Manœuvres d'exploitation) : Personne chargée de diriger ou d'effectuer des manœuvres sur des installations électriques

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Support de cours, matériel électrique pédagogique

EVALUATION

Evaluation des compétences
Test théorique + Cas pratiques

Evaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction
Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Avis d'habilitation remis à l'employeur
Attestation de fin de formation
Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

DATES

CF planning